

Saint Etienne de Montluc

Magazine

Informations municipales

Octobre 2010

N° 74

Fête de la Musique 2010



www.st-etienne-montluc.net



S o m m a i r e



Vie scolaire
La rentrée 2010

12



Talents

François Poisbeau a passé
un été de globe-trotter

18



22 Vie culturelle
Ça se passe comme ça
chez *Rythme au Manoir* !

N° 74 - Octobre 2010

Bulletin d'informations de la ville de Saint Etienne de Montluc - Quadrimestriel.

Hôtel de ville, Place de la Mairie 44360 Saint Etienne de Montluc

Tél. 02 40 86 80 26 • Courriel : mairie@st-etienne-montluc.net

Web : www.st-etienne-montluc.net

Directeur de la publication : Marcel Huou • Comité de Rédaction : Service communication

Crédits photos : Ville de Saint Etienne de Montluc

Maquette et mise en pages : Le Square Deshoulières

Impression : Goubault Imprimeur • Dépôt légal : Octobre 2010, imprimé en France.



4 VIE EN VILLE

Travaux et voirie

- Circulation douce et zone 30 4
- Nouveaux terrains de boules et de football synthétique 5
- Restructuration de la mairie 6

L'eau, un élément à préserver 8-9

Nouveaux outils de communication 10

Mot de l'opposition 10

Bibliothèque en brèves 11

Vie scolaire 12

13 RÉTRO VILLE

• Flashback mai à septembre 13

• État civil mai à août 15

16 CŒUR D'ESTUAIRE

Enfance-Jeunesse

17 VIE & NATURE

Les cigognes de Saint-Thomas

18 TALENTS

François Poisbeau a passé
un été de globe-trotter

20 VIE D'HIER

Le procès du marais de la Musse

21 VIE CULTURELLE

- Le Comité de Jumelage en visite à Mühlhausen cet été 21
- *Mille Patch du Sillon* : Une mosaïque de techniques ! 21
- Ça se passe comme ça chez *Rythme au Manoir* ! 22

23 DÉTENTE

Fêtes et manifestations à venir 23

Recette

Confiture de châtaignes 24

Mots croisés

L'eau dans tous ses états 24

DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE PROCHAIN
MAGAZINE QUADRIMESTRIEL :

La date limite de remise des articles pour le magazine
dont la distribution est prévue aux environs du 15 février
2011 est fixée au jeudi 16 décembre 2010.

Améliorer la qualité de vie

Le 2 septembre dernier, 775 enfants se sont retrouvés sur les bancs de nos écoles stéphanoises. C'est une nouvelle année scolaire qui démarre sans problèmes particuliers, nos équipements étant aptes à accueillir de tels effectifs. Puis après la rentrée des classes s'effectue traditionnellement la reprise de toutes les activités sur la commune. Pour faciliter ce redémarrage, la municipalité a proposé le 4 septembre 2010 à tous les acteurs du secteur associatif qui le souhaitent de se regrouper salle du Coteau afin de présenter leurs activités, proposer leur offre de service, enregistrer les inscriptions. Ce deuxième Forum des Associations ouvert à tous a connu un réel succès grâce à une participation nombreuse et à la qualité des échanges. Je remercie tous les bénévoles présents à cette manifestation qui ont pris de leur temps pour faire connaître leur engagement et partager leur passion avec les Stéphanois. Cette expérience mérite d'être renouvelée avec, nous l'espérons pour l'an prochain, la participation de toutes les associations qui font la richesse de notre vie locale.

A Saint Etienne de Montluc comme ailleurs, l'espérance de vie progresse et nous en sommes tous ravis. Nous savons que le nombre des 75 ans et plus va doubler en quelques décennies. Face à cette évolution positive, les collectivités doivent répondre aux besoins spécifiques du vieillissement de leur population. Le *Guide des Seniors* que vient d'éditer le CCAS recense toutes les informations utiles à nos aînés ainsi qu'à leurs familles. Vous y trouvez les coordonnées des structures publiques et privées ainsi que les nombreux services mis en place par les bénévoles de nos associations.

Parmi les gros dossiers en cours, la procédure d'aménagement foncier arrive dans sa phase finale. Après l'enquête publique et l'examen des réclamations, les géomètres ont arrêté le projet définitif. Le transfert de propriété est prévu au cours du mois de janvier 2011. L'appel à candidature pour la maî-

trise d'œuvre des travaux connexes est en cours, les travaux sont prévus au cours de l'année 2011 et devraient s'achever en 2012.

Comme chaque année au cours du dernier trimestre, nous recevons actuellement le montant des impôts locaux à verser au Trésor Public. Les services fiscaux ont réévalué les bases de 1,2 %, mais le Conseil Municipal a tenu ses promesses en conservant toujours les mêmes taux. Pour la première année, la taxe sur les ordures ménagères est supprimée et remplacée par la redevance mise en place par la communauté de communes. Cette modification, comprise et acceptée par beaucoup, incomprise et rejetée encore par certains, est la traduction responsable d'une volonté partagée à *Cœur d'Estuaire*, d'enga-

“La protection de notre environnement : Un pari à relever avec tous”

ger sans tarder les actions indispensables à la protection de notre environnement. Pour Saint Etienne de Montluc, c'est la poursuite d'une démarche affichée avec

force par la municipalité dans son programme de 2008, traduite depuis dans les nombreuses actions déjà engagées.

Les résultats obtenus à ce jour sont encourageants. Nous devons maintenant amplifier et accélérer le mouvement pour offrir une qualité environnementale acceptable aux futures générations. Ce défi permanent ne peut être relevé que par toutes les composantes de notre société (état, collectivités, entreprises, associations, citoyens). Désireux de relever ce défi, le conseil municipal du 24 juin 2010 a validé la mise en place d'une procédure d'Agenda 21. Cette démarche volontariste et non obligatoire nous permet d'identifier et de privilégier des thématiques spécifiques adaptées à notre commune. Vous serez sollicités pour faire connaître vos priorités et collaborer à ce projet de territoire devant concilier l'environnement, le social et l'économique selon un rythme choisi et adapté à nos contraintes.

Nous comptons sur votre participation pour la réussite de cette démarche ■

Le maire, Marcel Huou

Circulation douce et zone 30

Evoquée dans le magazine d'octobre 2009, une réflexion d'ensemble sur le développement et l'aménagement des circulations douces a été réalisée dans le centre-ville de Saint Etienne de Montluc en début d'année 2010 et se concrétisera prochainement.

Un périmètre **zone 30** va être matérialisé au cœur de Saint Etienne de Montluc. Parallèlement, la commune engage des travaux d'amélioration des circulations douces, notamment au niveau des pistes cyclables. L'opération se déroulera en 3 tranches dont la 1^{re}, effectuée durant le 2^e semestre 2010, concernera :

- l'amélioration et la lisibilité des pistes cyclables du giratoire proche du parking de covoiturage, à l'entrée Est du centre-ville.

- la matérialisation de l'entrée en **zone 30**
- une signalisation verticale et horizontale à l'intérieur de l'agglomération, en lien avec la **zone 30**, dans les mois qui suivent.

Les 2^e et 3^e tranches interviendront en 2011 et 2012.

Un plan précis indiquant les différents sens de circulation vélo dans la zone 30 vous sera communiqué dans le magazine de février 2011 ■



Afin de vous familiariser avec la circulation en zone 30, nous vous invitons à lire attentivement les informations ci-dessous :

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

Depuis le 1^{er} juillet 2010, un décret du Code de la Route autorise la généralisation par les collectivités locales du double sens cyclable dans les zones 30, ce qui

revient à dire que **les vélos sont autorisés à circuler à double sens dans ces zones 30, y compris dans les rues à sens unique.**

Qu'est-ce qu'un double sens cyclable ?

Le double sens cyclable est une "voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles non motorisés". Autrement dit, c'est une **voie à sens unique pour les véhicules motorisés** (véhicules légers, deux-roues motorisés, camions...) mais également ouverte dans les deux sens pour les vélos

que l'on rencontre exclusivement dans la **zone 30**. Celle-ci délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation apaisée de tous les usagers.

Comment le reconnaître ?

Il peut être signalé par les panneaux ci-contre (le 3^e panneau étant souvent placé au niveau des intersections pour signaler aux automobilistes qu'ils peuvent rencontrer des vélos venant des deux côtés).



Avantages du double sens cyclable :

Pour les cyclistes : le double sens cyclable raccourcit les distances à parcourir, garantit plus de sécurité du fait d'une meilleure visibilité réciproque entre usagers et d'un différentiel de vitesse moins important.

Pour l'environnement : le double sens cyclable contribue à la baisse des vitesses en ville, à une conduite plus souple et donc plus écologique, et favorise l'usage du vélo.



Le moment venu : attention, changements d'habitudes !!!

La commune appelle l'ensemble des usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou motorisés, à la plus grande vigilance, durant la période d'adaptation nécessaire à cette nouvelle règle de circulation dans les zones 30 et zones de rencontre. Afin que les usagers partagent la rue en toute sécurité, il convient de respecter quelques conseils de prudence :

Cyclistes, restez vigilants !

- Attention, c'est aux intersections et sorties de parking qu'il vous faut être particulièrement vigilants : les véhicules risquent à tout moment de s'engager sans avoir regardé des deux côtés de la voie.
- N'oubliez pas la "loi du plus faible" : laissez passer les piétons, ils sont prioritaires dans les zones de rencontre !
- Utilisez votre sonnette pour vous signaler auprès des usagers qui ne vous auraient pas vu.
- Portez des vêtements clairs et équipés de bandes rétro-réfléchissantes.

Automobilistes, conducteurs, soyez attentifs !

- Intersection, sortie de parking ou de stationnement : pensez à regarder systématiquement des deux côtés avant de vous engager sur une voie à double sens cyclable.
- Gardez vos distances avec les cyclistes. Les croiser de trop près risquerait de les déséquilibrer !
- Respectez l'interdiction formelle de stationner sur ces voies, sinon cela met en péril leur sécurité !
- Attention en ouvrant votre portière !

Piétons, regardez dans les deux sens ! :

- Avant de traverser, vérifiez bien des deux côtés.

Deux-roues motorisés, ne vous trompez pas de sens ! :

- Les doubles-sens cyclables sont exclusivement réservés aux cyclistes ! Il vous est interdit de les emprunter.

Nouveau terrain de boules

Le terrain viabilisé avant l'été comporte 67 aires de jeux de 3 m X 13 m qui répondent tout à fait à la demande des boulistes. La construction du local suivra.



Aménagement du terrain de football en synthétique

Le terrain stabilisé a vécu, cédant la place au synthétique qui sera mis en service prochainement. Depuis fin juillet, d'importants travaux d'aménagement ont été effectués par l'entreprise Art Dan pour permettre le redimensionnement du terrain aux normes du synthétique (105 m X 68 m). Reprofilage, empierrement de la plate-forme, pose de réseaux de drainages et d'éclairage public, de bordures et de caniveaux ont été réalisés avant la mise en place du gazon synthétique et du mobilier sportif. L'entreprise Mainguy était en charge de l'éclairage du terrain.



Restructuration de la mairie



Un constat laissait apparaître que le bâtiment principal accueillant l'actuelle mairie n'était plus adapté à sa fonction (exiguïté des pièces limitant les possibilités d'accueil du public, manque de confidentialité du bureau du CCAS, absence de sanitaires au rez-de-chaussée, les bureaux de l'étage restant quant à eux peu utilisés du fait de leur faible accessibilité par l'escalier tournant).

Aussi, d'importants travaux de réaménagement de l'hôtel de ville sont

prévus courant 2011 dans un but d'amélioration de l'accueil au public et du fonctionnement interne des services. Le projet concerne la partie intérieure de la mairie principale (rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages), soit plus de 300 m².

L'étude menée par le cabinet d'architecture Gautier-Guilloux, en lien avec les services techniques de la ville, conducteurs de l'opération, a permis de dégager un certain nombre d'améliorations et de changements:

Au rez-de-chaussée :

- Réaménagement du service Accueil/ Etat Civil offrant davantage d'espace pour l'attente et la réception du public
- Aménagement d'un bureau CCAS proche de l'accueil et ménageant une certaine confidentialité
- Aménagement de différents espaces pratiques (toilettes handicapés, espace reprographie)
- Accessibilité aux 2 étages par un ascenseur

Au 1^{er} étage :

- Transfert du bureau du maire et du bureau des adjoints, de deux services, et de toilettes handicapés.

Au 2^e étage :

- Salle de réunion
- Local technique

Tous ces travaux nécessiteront le transfert provisoire de certains services (Accueil / Etat Civil, CCAS, Culture, Information-Communication) pouvant occasionner certaines nuisances, mais qui offriront à terme une meilleure qualité de service auprès des usagers en terme d'accessibilité et de confidentialité.

Travaux divers

Réfection des toitures des équipements sportifs

Des travaux dans les toitures des salles du dojo et de la gym ont été réalisés cet été, apportant une meilleure isolation thermique, dans une démarche environnementale qui renforce la maîtrise des dépenses énergétiques.

Travaux de peinture

Des travaux de peinture ont été effectués cet été à l'intérieur de la bibliothèque ainsi que sur les menuiseries extérieures du presbytère.



Carrefour des routes de la Boissellerie et de Beauregard.

Programme d'Aménagement de la Voirie Communale

Des travaux d'enrobés ont été réalisés par l'entreprise Colas en juin sur les secteurs de la Boissellerie et Beauregard, de la Pruche, de la Villate et de la Guillaumière.

Des bancs le long de la RD 17

Dans un but de confort auprès des usagers, et afin de faciliter les déplacements, 3 bancs ont été implantés durant l'été le long de la RD 17 en direction de Couëron-Nantes, entre le rond-point proche du parking de covoiturage et celui de la zone commerciale.



Arrosage des suspensions du centre-ville



A la belle saison, l'eau nécessaire aux suspensions installées aux alentours de l'église et sur la place de la Mairie est désormais directement prélevée, par les services municipaux, dans une des mares communales située non loin du bourg. Cette opération d'arrosage, quotidienne et vitale pour les plantes, dans une optique environnementale, évite ainsi le recours au service d'eau.

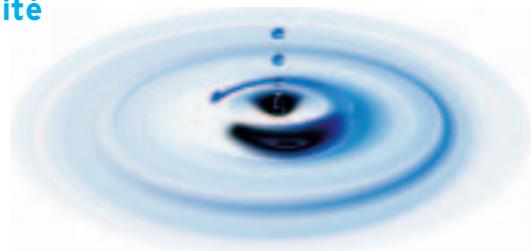
Clôture de l'aire de jeux du jardin public

Une main courante équipée d'un portillon a été installée au printemps, permettant de sécuriser l'espace ludique apprécié des plus jeunes. Situé en haut du jardin public, ce site récréatif municipal compte une demi-douzaine de jeux (toboggans, jeux à ressort, tourniquet...).



L'eau, un élément à préserver

Pour parvenir à une réelle et durable amélioration de la qualité de l'eau, l'intervention sur la ressource doit être globale. La connaissance du bassin versant est fondamentale dans toute étude hydrologique, que ce soit pour l'analyse de la qualité des eaux, les prospections de captages, l'élaboration de plans de prévention des risques d'inondation ou la cartographie des zones inondables et humides.



Le rôle important du bassin versant

Un bassin versant (ou bassin hydrographique) est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac. La ligne séparant deux bassins versants adjacents est ce qu'on appelle la ligne de partage des eaux. Chaque bassin versant se subdivise en plusieurs bassins élémentaires correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal. Le bassin versant d'un cours d'eau peut aussi se définir comme l'ensemble des terres où ruissellent, s'infiltrent et coulent toutes les eaux qui l'alimentent. Il comprend le cours d'eau avec sa nappe phréatique, ses affluents, ses zones humides... et supporte de nombreuses activités agricoles, industrielles et urbaines qui en modifient profondément le fonctionnement. La gestion de l'eau par bassin versant vise donc à une meilleure harmonisation entre les besoins humains et ceux des écosystèmes aquatiques, ainsi qu'à un partage équitable de la ressource en eau entre les différents usagers, dans une perspective de développement durable ■



Les 4 bassins versants de la commune : Le Moulinet, le Lartus, la Clunais et le Berliquet

La commune de Saint Etienne de Montluc a sollicité un bureau d'études au cours du 1^{er} semestre 2010 pour réaliser une étude hydrologique sur le bassin versant urbanisé du Moulinet. Celle-ci permettra de mieux appréhender les flux d'eaux pluviales sur le centre bourg et ainsi programmer les travaux nécessaires au redimensionnement du réseau et à l'aménagement de bassins de rétention (retenues d'eau).

Eau et biodiversité

Année 2010 : année internationale de la biodiversité dont la préservation des ressources naturelles constitue un enjeu majeur. Le Grenelle de l'environnement a d'une part fixé des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau consistant à assurer son bon état écologique d'ici 2015. D'autre part, en matière de biodiversité, la France, signataire de la convention pour la diversité biologique, s'est engagée à stopper l'érosion de notre patrimoine naturel.





Vous aussi, à titre individuel, vous pouvez agir !

Voici quelques gestes simples que chacun peut réaliser pour agir ainsi en faveur de la biodiversité :

→ J'apprends à connaître la biodiversité qui m'entoure

S'amuser à observer, photographier, identifier les animaux et les plantes est une bonne méthode pour apprendre à reconnaître, à l'aide de guides naturalistes, les espèces environnantes. Toute plante, tout animal, ont un rôle à jouer dans la nature.

→ Je respecte la faune et la flore

Les animaux recherchent la tranquillité. Les observer est une activité passionnante et sans conséquences néfastes pour les espèces à condition de le faire discrètement. De même, si les plantes sont une passion pour vous, il ne faut pas pour autant toutes les cueillir car elles peuvent être rares et protégées. Cela vaut pour les écorces des arbres dont les graffitis déclenchent l'arrivée de parasites capables de détruire l'arbre entier.

→ Je jardine écologique

Nos poubelles sont composées de 30 % de déchets transformables en compost. Celui-ci sert ensuite à enrichir la terre et mieux faire pousser les fleurs et les légumes du jardin.

→ Je favorise la biodiversité et j'en deviens l'ambassadeur

Les jardins, terrasses et balcons représentent un habitat pour les espèces qui y vivent. Planter des fleurs, des arbres, aménager une mare, des haies variées, laisser un endroit en friche propice au développement d'une flore locale diversifiée, installer des nichoirs à oiseaux sont autant de solutions apportées à la préservation des espèces.

Ainsi, être ambassadeur de la biodiversité, c'est faire découvrir à son entourage la beauté et la diversité du vivant. C'est partager ses connaissances pour donner aux autres l'envie d'agir au profit de l'environnement. Enfin, être ambassadeur, c'est soutenir au quotidien la cause de la biodiversité.



Respecter l'eau, l'air, le sol, c'est participer à la préservation de la biodiversité. Dans notre vie quotidienne, la préserver, c'est aussi consommer moins et mieux.



Protéger la biodiversité, ce n'est pas seulement sauver les petites bêtes et les plantes, c'est aussi sauvegarder les systèmes naturels de la terre qui forment le support de notre vie.

→ Je préserve les milieux aquatiques

Les milieux aquatiques étant fragiles, évitons de piétiner le fond, de remuer la vase, de déplacer les cailloux ou d'arracher les plantes pour ne pas troubler tout un écosystème.

→ Je reste dans les zones autorisées et les sites protégés

La nature est fragile, alors suivons les chemins balisés propices aux promenades, car les zones aménagées préservent mieux la nature. De même, les réserves naturelles sont soumises à une réglementation particulière qui vise à protéger les espèces et les espaces. L'impact des randonneurs sur la nature pouvant être ravageur, suivons scrupuleusement les recommandations.

→ Je ne laisse pas de déchets derrière moi

Un lieu visité se doit d'être respecté, et il n'est pas correct d'y laisser ses déchets, quels qu'ils soient.

→ Je respecte les zones humides

Je préserve les zones humides, lieux de transition entre la terre et l'eau. Ces zones sont des réservoirs de vie et des lieux de productions de matières vivantes.

Chaque geste écocitoyen représente une chance pour la planète, n'attendez plus pour agir ! Adoptez la biodiversité attitude ! Pour des conseils pratiques et gratuits, tapez www.ademe.fr

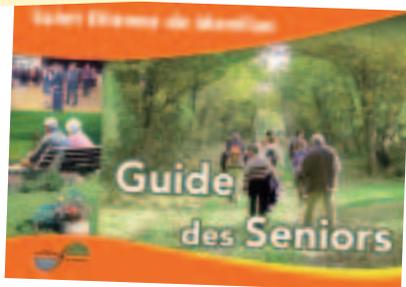
Sources : Bassins versants (Région des Pays de Loire), Ecogestes (Noé Conservation & Le Petit Livre Vert pour la Terre, de Nicolas Hulot)

De nouveaux outils de communication édités par la Ville

Deux guides édités par la Ville viennent d'être distribués en début d'automne à l'intention des seniors stéphanois et d'un public plus large :

Le CCAS édite un *Guide des Seniors*

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Etienne de Montluc vient d'éditer pour la première fois un *Guide des Seniors* regroupant de nombreuses informations facilitant le quotidien des plus de 60 ans. Déclinées en gros caractères, ses 6 rubriques permettent de trouver facilement les coordonnées des organismes intervenant dans les domaines du logement, de l'administration, des services, du maintien à domicile, de la santé et des loisirs. Courant septembre, un millier d'exemplaires de ce livret a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Stéphanois concernés, et des exemplaires sont disponibles en mairie ■



L'Agenda Culturel 2010/2011 est sorti !

Nouvel outil pour organiser vos sorties culturelles en famille, cet agenda, distribué à tous les Stéphanois, invite à la découverte d'une saison culturelle 2010-2011 diversifiée et riche en rendez-vous. Entre musiques, chansons, rencontres, expos, humour, théâtre et danse, contes et spectacles pour enfants, l'offre culturelle stéphanoise s'étoffe pour vous divertir, vous faire rêver et partager des moments de bonheur avec des artistes talentueux.



Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous souhaitez vous procurer cet agenda, il restera disponible toute la saison, à la Mairie, à la bibliothèque municipale et à L'Office de Tourisme *Cœur d'Estuaire*. Pour tous renseignements, contactez le service culturel de la mairie au 02 40 86 97 37 ou par Mél. (culture@st-etienne-montluc.net) ■

Retrouvez ces offres sur le site internet de la mairie www.st-etienne-montluc.net

Mot de l'opposition • Liste "Alternative de Progrès Solidaire"

C'est la rentrée... morose... L'actualité municipale n'y échappe pas...

En ce début septembre 2010, plusieurs sujets nous préoccupent :

- **La redevance incitative** (ex taxe ordures ménagères), composée d'une part fixe, d'un forfait de levées minimum (6 par semestre), et des levées complémentaires : Les factures de juillet montrent que les familles qui n'ont pas de possibilités de stockage ou de compostage présentent leurs poubelles toutes les semaines et sont pénalisées alors que dans certains secteurs, le taux de présentation des poubelles a diminué d'environ 40 %. C'est pourquoi nous demandons, dans un premier temps, de moduler le forfait de levées minimum suivant le type d'habitat (exemple: pour les zones centre bourg et tous les collectifs, décider de passer à 12 levées par semestre), d'installer des bacs collectifs pour les déchets verts, et d'espacer la collecte dans certains secteurs pavillonnaires ou ruraux, ce qui diminuera le coût de la collecte.
- **La désertification du bourg** : Chacun constate la fermeture progressive des petits commerces de proximité indispensables à la vie stéphanoise. Lors de la mise en place du nouveau plan de circulation

de façon arbitraire sans tenir compte des observations des citoyens et des commerçants, nous avons émis notre crainte d'une telle conséquence. Dans un tel contexte, la municipalité qui a refusé de mettre en place une commission municipale "développement économique" est désarmée. Les conseillers municipaux de Saint Etienne de Montluc n'ont aucun espace pour en discuter, cette compétence étant assurée par *Cœur d'Estuaire*, la machine à évacuer les sujets locaux.

- **L'Agenda 21** : Le conseil municipal du 24 juin dernier a décidé de mettre en œuvre un agenda 21, véritable outil de travail au service du développement durable. Au-delà de l'effet d'annonce pour suivre la mode, nous nous attacherons à le faire vivre en abordant, en concertation avec toute la population, **tous les sujets importants** tels que la biodiversité, l'insertion sociale, le développement local, l'eau...
- **La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de la Chesnaie**, grand projet d'urbanisation sur la commune (entre 300 et 400 logements): Initié en 2000, défini en 2005, ce projet a progressé lentement en 2008 par le lancement de la procédure de consul-

tation pour la désignation d'un concessionnaire d'aménagement. La Commission d'Aménagement s'est réunie 3 fois et a désigné le 7 avril dernier un des candidats pour négocier la convention d'aménagement avec la collectivité. Le 1^{er} juin, lors d'une commission municipale, nous avons demandé la réunion du comité de pilotage chargé de ce dossier. Réponse : "Le dossier ne bouge pas, on verra après les vacances"... Le 7 septembre, on annonce à la commission municipale que le conseil municipal du 30 septembre sera invité à autoriser M. Le Maire à signer la convention d'aménagement avec le concessionnaire. Stupéfaction des membres de la commission. Nous avons demandé avec insistance la réunion du comité de pilotage, enfin convoqué le 22 septembre, en étant conscients que, comme à l'habitude, nos "oligarques" ont encore sévi et que le projet est déjà ficelé. Nous ne manquerons pas, par la suite, d'exprimer nos remarques, nos interrogations, nos doutes sur ce dossier.

Marie-Laure Chouin, André Denou, Yolande Bottet, Daniel Régnier, Micheline Charpentier ■

Site internet de la bibliothèque

Les lecteurs semblent beaucoup apprécier le site <http://bibliotheque.st-etienne-montluc.net> qui leur permet de connaître la disponibilité d'un ouvrage, de voir leurs emprunts et les dates de retour ainsi que l'historique de leurs lectures. En 7 mois, depuis sa mise en service, il a déjà été visité 8 500 fois par plus de 600 personnes (soit un tiers du lectorat).



**Un livre de la bibliothèque vous a plu et vous souhaitez le faire partager ?
Remettez votre coup de cœur aux bibliothécaires afin qu'il figure sur le site.**

Temps forts

Après l'animation gratuite *Sur les traces de nos ancêtres* proposée aux lecteurs, du 12 au 16 octobre 2010, l'initiation à la généalogie avec l'aide d'un bénévole de la bibliothèque et d'un membre du Centre de Généalogie de Loire-Atlantique laissera place aux *Contes Gourmandises* de la compagnie *Voyage Imaginaire*. A cette occasion, le samedi 4 décembre 2010, la bibliothèque ouvrira ses portes uniquement pour ce spectacle gratuit d'une heure environ à savourer par les enfants à partir de 3 ans. Deux séances sont proposées, à 10 h et à 11 h, dans la limite des places disponibles (pas de réservation).

Animations

Pour la troisième année consécutive, dans le cadre du **prix littéraire Lire ici et là** organisé par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique, la bibliothèque recevra au cours de l'année 4 classes de CE2 (2 par école). Elles découvriront 5 documents dans 5 genres différents : un roman, un conte, un album, un recueil de poésie, une pièce de théâtre, et éliront leur préféré en fin d'année scolaire.

Et toujours le **Prix des Incorruptibles**, opération nationale dont c'est la 22^e édition, suivie pour la 6^e année par la bibliothèque, en partenariat avec différents niveaux des deux écoles. En classe ou chez eux, les enfants liront les 5 ou 6 livres de la sélection qui les concerne, et tout au long de l'année, la bibliothèque proposera des animations autour de ces livres avant le vote en fin d'année scolaire.

LES INCORRUPTIBLES

Accueils :

- Toutes les classes des deux écoles, qu'elles participent ou non aux prix, seront reçues en dehors des horaires d'ouverture au public.
- Le *Relais Assistantes Maternelles* viendra une matinée par mois pour des lectures d'albums "petite enfance", des comptines...



Coups de cœur

Peindre le vent, de Pam Munoz-Ryan (roman Actes Sud Junior / Collection Ado - 224 p)

Artémésia, c'est le nom de la jument que montait la mère de Maya, une jeune orpheline élevée presque en recluse par sa grand-mère. À sa mort, Maya va enfin connaître sa famille maternelle qui tient un ranch dans le Wisconsin.

Une nouvelle vie commence alors pour elle à monter à cheval et surtout faire la connaissance d'Artémésia aujourd'hui retournée à l'état sauvage. Retrouvera-t-elle aussi les traces de son père "qui voulait peindre le vent", de sa mère, et surtout apprendra-t-elle à aimer cette nouvelle famille ?



Moi je sais tout sur la maîtresse, de Nathalie Delabarre & Aurélie Blanz (album Gautier-Languereau)

Mais bien sûr que les maîtresses dorment à l'école ! Comme ça, elles sont certaines de ne pas être en retard ! Elles mangent aussi à la cantine matin, midi et même soir ! L'été, elles ne partent pas en vacances, non ! elles restent à se faire bronzer dans la cour de l'école pour être toutes belles à la rentrée, mais c'est vraiment dommage qu'elles jouent si mal aux jeux de société ! Enfin bon... heureusement qu'elles sont toujours de bonne humeur !



Portage de livres et de revues à domicile

Rappelons que ce service, gratuit à partir du moment où vous êtes abonné à la bibliothèque, est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant sur la commune. Mais il peut être aussi proposé occasionnellement aux lecteurs pouvant difficilement se déplacer momentanément (femmes enceintes, personnes en convalescence, personnes âgées au moment des fortes chaleurs durant l'été...), le portage s'effectuant à leur demande et pouvant s'arrêter ou reprendre à leur convenance.

Rentrée scolaire maternelle et primaire pour les 775 élèves

C'est quand même une journée spéciale pour les écoliers, la rentrée de septembre. Un moment à part que certains attendent avec un peu d'appréhension mais surtout avec impatience.

Groupe Scolaire de la Guerche

La Guerche 44360 Saint Etienne de Montluc

Directrice de l'Ecole Maternelle :

M^{me} Valérie Sibiglia : 02 40 86 86 56

Mél. : ce.0441699H@ac-nantes.fr

Directeur de l'Ecole Primaire :

M. Eric Martin : 02 40 86 87 12

Mél. : ce.0441565M@ac-nantes.fr



Un groupe déjà en pleine activité alors que la matinée ne fait que commencer en grande section, chez Valérie.

A la Maternelle, 140 élèves, répartis sur **5 classes**, ont (re)pris le chemin de l'école le jeudi 2 septembre 2010.

Horaires :

en classe : 8 h 50 - 11 h 50 & 13 h 40 - 16 h 40

ouverture du portail : 8 h 40 & 13 h 30

Au Primaire, 312 élèves, répartis sur **12 classes**, ont effectué leur rentrée. L'école compte une **nouvelle enseignante : Pauline Le Soz (CM1)**

Horaires :

en classe : 8 h 45 - 11 h 45 & 13 h 45 - 16 h 45

ouverture du portail : 8 h 35 & 13 h 35

Au Périscolaire, accueil de 7 h 30 à 8 h 35 & de 16 h 45 à 18 h 30 ■



Adélie et Lou, ravies de leur première matinée d'école en CP.

École Sainte-Marie

Classes Maternelles :

5 rue Amaury d'Acigné

Classes Primaires :

26 rue du Temple
44360 Saint Etienne de Montluc

Directrice : M^{me} Thérèse

Nicolas-Jourde

fax : 02 40 86 81 61

Mél. :

ecoles.saintemarie@wanadoo.fr

A la Maternelle, 129 élèves, répartis sur **5 classes**, ont fait la rentrée.



Le doudou (et le papa !) n'étaient pas de trop pour la petite Eva qui découvrait la Petite Section chez Françoise.

Horaires :

en classe : 8 h 50 - 11 h 50 & 13 h 30 - 16 h 30

ouverture du portail : 8 h 40 & 13 h 20

Au Primaire, 194 élèves, répartis sur **7 classes**, ont effectué leur rentrée. **Une nouvelle institutrice, Agnès-Flore Jaunet (CM1-CM2)**, a rejoint l'équipe enseignante.

Horaires :

en classe : 8 h 45 - 12 h & 13 h 35 - 16 h 35

ouverture du portail : 8 h 35 & 13 h 25

Au Périscolaire, accueil de 7 h 30 à 8 h 40 & de 16 h 45 à 18 h 30 ■

Noah était apparemment très content d'intégrer la classe de Christine en CE2.



Raid Multisports Nature : un 1^{er} "DÉFI" réussi !

Pari réussi pour le 1^{er} Défi Passion Raid Nantes ! Il faut dire que pour une première organisation, la *Team Passion Raid Nantes* avait "mis le paquet" en ce **dimanche 9 mai 2010** à Saint Etienne de Montluc : chronométrage électronique Chronoraid, 3 cartes réalisées par le *Nantes Atlantique Orientation*, 100 bénévoles ravis d'être là, et surtout 160 équipes de deux concurrents, venues de 22 départements, qui ne demandaient qu'à en découdre entre les vallons du GR3 et les Marais de Loire.

Accros ou non de raid multisports nature, il s'agissait d'enchaîner course à pied, VTT, course d'orientation, run & bike et tir à la carabine à 10 m. Les 60 équipes inscrites au parcours *Experts* avaient au menu environ

90 km, dont une course d'orientation dans les marais qui restera mémorable pour certains n'ayant pas hésité à traverser des

canaux pleins de boue ! Quant au parcours *Découverte* (45 km), 100 équipes y ont participé, dont la moitié n'avait jamais fait de raid multisports.

Alors... **rendez-vous le 8 mai 2011** pour relever un nouveau défi ! ■

Pour plus d'infos : <http://passion.raid.nantes.free.fr>



Le top départ du Complexe Sportif de la Guerche

Les vététistes à La Loupiote : C'est bien le diable si on en pas vu jusqu'au bout de la nuit...

Samedi 24 mai 2010, vers 22 h, plus de 160 vététistes, s'élançaient du Douet Renard, dans la bonne humeur, pour une nuit blanche et 50 km à dérouler. Il faut dire que la météo, parfaite cette année, contrairement à celle de 2008, favorisait leur dessein.

Dans cette 5^e édition qui empruntait le marais puis le Sillon pour rejoindre le GR3, trois ravitaillements étaient proposés aux mollets durs et aux souffles courts : le premier à Montluc, le second à la Colle (avec grillades), le dernier au Bois-Moricaud (avec pizzas au four et vin chaud). Les premiers sont

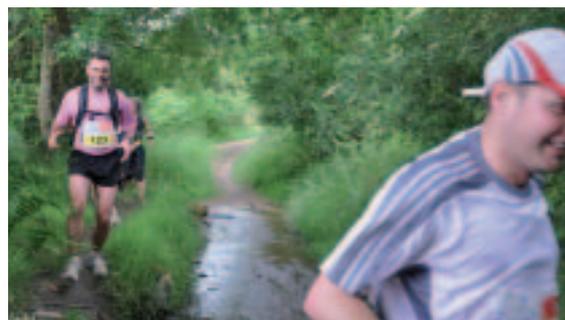
arrivés vers 2 h 30, les derniers fermant la marche 3 heures plus tard pour déguster le fameux cochon grillé ! ■



Ne serait-ce pas un des charistes des *Charlots* ?...

Les 15 licenciés du club remercient vivement leurs partenaires qui ont contribué à la réussite de cette nouvelle édition, dont les services techniques municipaux, la trentaine de personnes extérieures au club, et les propriétaires qui ont accepté le passage de la rando sur leurs terrains.

8^e Super Trail Nantais : La victoire au postier Piveteau



En cette matinée dominicale du **8 juin 2010**, le *Super Trail Nantais* organisé par les Foulées Nantaises était de passage pour la 8^e fois au complexe sportif de la Guerche. Beaucoup des 130 traillieurs ont puisé dans leurs réserves au cours de cette épreuve de 44 km. La halte était donc bienvenue à Saint Etienne de Montluc où ils ont pu reprendre quelques forces (saluons la cinquantaine de bénévoles chargés du ravitaillement et de la sécurité sur le territoire stéphanois ainsi que les employés municipaux pour la logistique). Parti de Savenay, le *Super Trail* empruntait les chemins sinueux et vallonnés du GR3 par Malville, Cordemais et Saint Etienne de Montluc. Après la halte, Sylvain Piveteau, en tête avec 5 autres coureurs, accélérât dans une deuxième partie de parcours moins accidentée passant par Saint-Herblain, la Gournerie et le Val de Chézine, pour finir détaché au Parc de Procé après 3 heures d'efforts. En l'absence de Grégory Verrier, vainqueur des 3 dernières éditions, le postier nantais pouvait enfin savourer une victoire méritée après avoir terminé 4 fois à la seconde place. Quant à la première féminine, Anne Coué, de Savenay, elle récidivait après son succès l'an passé. **Prochaine édition dimanche 12 juin 2011...** ■

Un Label Qualité d'Argent mérité pour l'Ecole de Football du FCS



Le samedi 19 juin 2010, en présence de Georges Le Glédic, vice-président du District, de Christophe Coursimault et Rudolph Blanchard, conseillers départementaux du District particulièrement investis dans cette

opération, de Marcel Huou, maire de la commune, de nombreux jeunes, dirigeants et parents, le Football Club Stéphanois s'est vu décerner le label de qualité *Ballon d'Argent FFF Adidas Ecole de Football* par la Fédération Française de Football.

Ce label est attribué pendant 3 ans au club pour son engagement à promouvoir et à développer la pratique du football chez les jeunes et ses valeurs éducatives, à assurer l'accueil et la sécurité des pratiquants, à encadrer avec compétence les entraînements et les rencontres, mais également à adhérer et participer aux actions du district et de la ligue. Obtenir le "Ballon d'Argent" pour une labellisation, c'est aussi reconnaître la qualité et le sérieux de l'Ecole de Football à Saint Etienne de Montluc, mais aussi son souci constant de véhiculer un esprit fairplay auprès de ses membres et d'y développer la vie associative. Au-delà, c'est mettre en valeur le travail accompli par les éducateurs, les parents, les enfants, les dirigeants ou encore les bénévoles du club.

Comme le martèle, à juste titre, son président Gilles Lécuyer, le FCS, c'est avant tout du sport, de la convivialité, de la solidarité et de la formation ! ■



Une Fête de la Musique sous le signe latino



Les élèves de *Rythme au Manoïr* aux percussions africaines.

au Manoïr Musique débutaient les festivités par des rythmes latinos.

En deuxième partie, le groupe *Los Faros*, déjà apprécié l'an dernier, enchaînait dans un répertoire mixte franco-sud-américain en communiquant sa chaleur dans la nuit fraîche. Bref, une soirée appréciée par un public enthousiaste ■

Egalement, le samedi 19 juin 2010, en soirée, de nombreux Stéphanois se sont retrouvés sur la Place de la Mairie à l'occasion de la Fête de la Musique.

Dès 19 h, les élèves de *Rythme*



Le groupe *Los Faros*

Le Tro Breizh s'arrête à Saint Etienne de Montluc

Vendredi 6 août 2010 en fin d'après-midi, on pouvait observer dans le centre-ville une activité inaccoutumée avec la halte des pèlerins du *Tro Breizh* pour la nuit. Partis dimanche de Sainte-Anne-d'Auray au son des binious et bombardes, près de 1 000 marcheurs célébrant chaque année les sept saints fondateurs de la Bretagne, venaient de Fay-de-Bretagne où ils avaient fait étape (à l'origine, ce périple, avant d'être relancé en 1994, comptait 600 km que l'on parcourait en un mois ou plus).

Un accueil chaleureux et apprécié leur a été réservé par les services de la mairie devant la Salle des Loisirs. Certains Stéphanois n'ont pas hésité à accompagner ces marcheurs le lendemain jusqu'à Nantes, terme du pèlerinage ■



Départ du *Tro Breizh* le lendemain matin.

Commémoration au Moulin Neuf

Dimanche 15 août 2010, à 11 h, au lieu-dit le Moulin-Neuf, comme tous les ans, avait lieu une cérémonie commémorative présidée par Marcel Houou, maire de la commune, en présence d'élus, d'anciens combattants et de Stéphanois. Un discours et un dépôt de gerbes au pied du calvaire ont rappelé la tragédie



qui devait coûter la vie à cinq personnes dont une enfant, le 15 août 1944, en représailles à un acte de résistance ayant causé la mort d'un officier allemand ■

2^e Forum des Associations Stéphanoises : Un succès



Les associations et de nombreux visiteurs étaient au rendez-vous **samedi 4 septembre 2010** pour le second Forum des Associations organisé par la commune dans la Salle du Coteau. Elargi cette année aux activités sportives, culturelles, de loisirs et d'entraide,



il proposait un éventail assez large aux Stéphanois en même temps que des inscriptions sur place. L'ambiance amicale et conviviale fut très appréciée ■

État-civil Mai à Août 2010

Naissances

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| 30 avril | Sarah Gendek |
| 1 ^{er} mai | Iris Gouin-Keita |
| 4 mai | Madeau Chauvin |
| 7 mai | Martin Vasseur |
| 23 mai | Maxime Fransousky |
| 23 mai | Clément Pardi |
| 25 mai | Juliette Maillefer |
| 29 mai | Aquilina Picard |
| 7 juin | Costa Avenard |
| 16 juin | Emilien Michel |
| 26 juin | Magdeleine Boquien |
| 1 ^{er} juillet | Jeanne Mosset |
| 2 juillet | Clément Kaiser |
| 4 juillet | Maëlys Darthoit |
| 7 juillet | Thylan Richier |
| 9 juillet | Doryan Paillard |
| 11 juillet | Sarah Aouad |
| 12 juillet | Camille Mabilais |
| 31 juillet | Timoté Buin |
| 5 août | Maïla Conan |
| 6 août | Cédric et Yanis Fournaud |
| 6 août | Liza Collier |

Mariages

| | |
|------------|--|
| 15 mai | Loïc Planchenault & Françoise Lucas |
| 26 juin | Eirian Legoux & Claire Chartie |
| 3 juillet | Martial Muliardo & Delphine Bertin |
| 10 juillet | Christophe Méhat & Audrey Labarre |
| 17 juillet | Christophe Costalat & Gwenaëlle Moreau |
| 17 juillet | Fabian Miot & Marie-Laure Courty |
| 24 juillet | Mathieu Lechêne & Agnès Senard |
| 31 juillet | Cédric Brenuchot & Michèle Tougait |
| 14 août | Erwann Le Floch & Alix Le Barh |
| 28 août | Vincent Lory & Christine Malfray |

Décès

| | |
|------------|--|
| 11 mai | Jacky Meliand, 58 ans |
| 17 mai | Michel Gerbaud, 77 ans |
| 21 mai | Joseph Fourage, 76 ans |
| 30 mai | Eugène Outin, 90 ans |
| 5 juin | Michelle Dorvault, épouse Triballier, 75 ans |
| 10 juillet | Marianne Tessier, veuve Amisse, 89 ans |
| 13 juillet | Roger Droux, 89 ans |
| 14 août | Joël Vaillant, 46 ans |
| 20 août | Henri Guerchet, 83 ans |
| 22 août | Marie-Louise Normand, née Coatrennec, 92 ans |
| 22 août | Luc Tabary, 80 ans |
| 28 août | Jean Fournage, 84 ans |



Du côté de l'



Un été dans le mille !

Après une année d'études studieuses (si si, on a les noms !), l'été qui les attendait à l'*Espace Jeunes*, ouvert tous les après-midi de 14 h à 18 h (et sporadiquement en soirée), fut riche d'expériences, de rencontres et de joie. En dehors du traditionnel défi piste (karting, golf et bowling), du camp Surf ou de la semaine Sniper (tir sportif, paint-ball et Lasergame), les jeunes, accompagnés et guidés par l'équipe d'animation, ont pu organiser leurs propres sorties.

Ils se sont ainsi retrouvés aux guidons de motos-cross, au parc des Naudières, au bowling, etc. On en aurait même surpris certains en plein ménage ou affairés à la cuisine, tantôt autour d'un pique-nique ou d'un barbecue, tantôt à préparer crêpes et gaufres pour le goûter. Bref, il va sans dire qu'une telle débauche d'activités et d'énergie

justifiait pleinement les quelques grasses matinées que d'aucuns s'offrirent (et oui, 13 h, c'est apparemment encore le matin pour certains !).

L'Espace Jeunes est ouvert aux 12-17 ans les mercredis & samedis, de 14 h à 18 h, mais également aux 9-12 ans les mercredis, de 10 h à 12 h.

Vos enfants y trouveront le plein d'animation, de jeux de société, baby-foot, borne d'arcade, écoute et conseils. Ils pourront également y développer leurs projets quels qu'ils soient... ou presque ! ■

... et du centre de Loisirs



• Des camps :

- *Mervent* (avec canoë, voile, dériveur, tir à l'arc)
- *Calamity Jane* (nuit sous tipi, tir à l'arc, vie quotidienne à l'indienne...) que les enfants ont adoré, avec un très bon accueil.
- *Camp astronomie* (observation des étoiles et loisirs créatifs sur le thème)

• Des sorties :

- *en juillet* au Sentier des Daims, à Tépacap, au Château d'Oudon, au centre Aquamaris, au Labyrinthe à Bouaye.
- *en août*, visite de l'Océarium du Croisic, de la Ferme du Monde à Carentoir et de l'Observatoire d'Astronomie à Sévérac.

• **Et aussi...** *des veillées* (Pitchoun, Casino, Loup-Garou)

- **Et enfin, moments forts...** à chaque fin de mois, la Super Boom, avec un spectacle où de nombreux parents sont venus partager le pot de l'amitié ■

Encore un été bien rempli !

Voilà un été où le centre a affiché complet avec 24 petits et 45 grands tout au long de juillet et de la deuxième quinzaine d'août. Il faut dire que le programme était chargé avec :

Le Centre de Loisirs Les P'tits Luc est ouvert aux 3-11 ans tous les mercredis et durant les petites vacances, de 8 h à 18 h 30



Le nid à l'Étang Bernard.

Les cigognes de Saint-Thomas

Les amoureux du marais le savent bien, cela fait longtemps que les cigognes ne sont plus l'apanage de l'Alsace et qu'elles se sont installées dans les zones humides de l'Ouest de la France. En Loire-Atlantique, le secteur du marais Audubon est le plus fréquenté puisque parmi les 65 nids répartis sur 21 communes en 2010, 14 se trouvent à Couëron, 5 à Saint Etienne de Montluc et 2 à Cordemais.

À Saint Etienne de Montluc, l'histoire a démarré en 1998 lorsqu'un couple de cigognes s'est installé sur un pylône à haute tension de 250 000 volts. Situation périlleuse que les ornithologues, en partenariat avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité), ont cherché à contrôler. Durant l'hiver qui suivait, le nid a donc été descendu du pylône et une plate-forme a été implantée à proximité, près du château de Saint-Thomas.

L'ébauche de nid construite par les hommes était attirante et l'installa-

tion a plu aux cigognes qui y ont élevé leur première nichée dès le printemps 1999. Grâce aux bagues de couleur dont elles étaient équipées, elles ont pu être identifiées. Il y avait une femelle originaire de Saint-Sornin, en Charente-Maritime, en 1996, et un mâle né dans la réserve du Saint-Denis du Payré, en Sud-Vendée, en 1993.

Fidèles au site depuis 12 ans

En 2010 ces deux cigognes sont toujours là et élèvent trois petits sur le même nid. Bel exemple de longévité



Le nid à Saint-Thomas.

et de fidélité, qualités souvent attribuées à ces grands échassiers. Les trois cigogneaux de Saint-Thomas ont été bagués samedi matin 29 mai 2010 par Jean-Yves Brié, bagueur agréé de l'ACROLA*, dans le cadre d'un programme du Groupe Cigognes-France validé par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ils portent désormais des bagues avec de gros caractères noirs qui permettront de les identifier à distance ■

**ACROLA : Association pour la Connaissance et la Recherche Ornithologique Loire et Atlantique qui regroupe des ornithologues passionnés autour de deux programmes d'étude : le suivi des cigognes de Loire-Atlantique et l'étude des passereaux paludicoles dans la roselière de Donges-Est.*

En savoir plus :
www.cigogne-odoborro.fr



Le baguage des cigogneaux par Jean-Yves Brié.

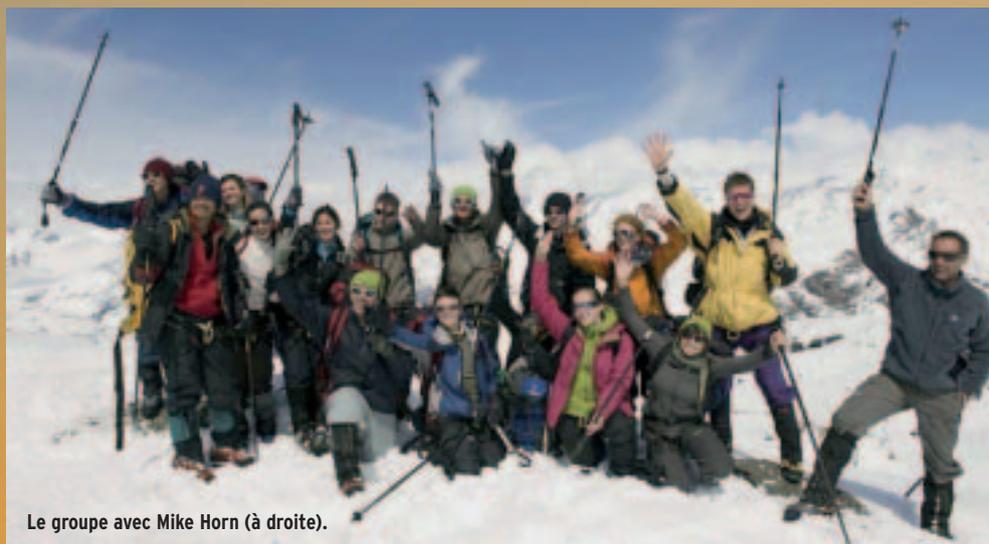
Les voyages forment la jeunesse !

François, jeune Stéphanois d'à peine 21 ans, DUT de Génie Civil en poche, avait bien profité l'an dernier du programme d'études *Erasmus* pour préparer sa licence et améliorer son anglais en séjournant durant un semestre en Irlande, dans le Kerry. Mais il faut croire qu'il ne se sentait peut-être pas encore assez dépaysé, avec une forte envie d'arpenter le monde, car en avril 2010, il a pris son sac et il est parti enchaîner 4 mois de pérégrinations à la découverte de pas moins de... 18 pays. Par curiosité mais aussi et surtout avec l'envie de s'impliquer dans un projet. Une façon de passer son été autrement et utilement que beaucoup de jeunes pourraient lui envier !

La Suisse pour commencer

"J'étais intéressé depuis 2003 par les voyages et la personnalité du Sud-Africain Mike Horn, un aventurier de l'extrême qui avait, entre autres, descendu l'Amazone solo en hydrospeed, réalisé le tour du Monde par l'équateur à pied à vélo et en bateau, puis par le cercle polaire."

Fort de cette notoriété, Mike Horn a monté en 2008 une expédition, *Pangaea*, qui ralliera les 5 continents en 4 ans, depuis la Terre de Feu, et sans moyen de transport motorisé, en passant par une douzaine de sites remarquables à fort impact environnemental. Séduit par cet aspect écologie-aventure, François participe début 2010 à des sélections sur



Le groupe avec Mike Horn (à droite).

François Poisbeau a un été de globe-trot

Internet en montant une vidéo qui lui permet de faire partie des 16 jeunes (sur 500) de toutes nationalités présélectionnés pour l'une de ces étapes. Sa condition d'étudiant lui permettant de se libérer dès avril, il rejoint donc pour une dizaine de jours un camp d'entraînement en Suisse. L'objectif avoué est d'en sélectionner 8 qui partiront pour 26 jours dans l'Himalaya. Le programme est chargé : course à pied, VTT, bivouac en altitude, raid, et même conduite d'une voiture... à hydrogène s'enchaînent, avec une évaluation des qualités physiques, intellectuelles de chacun menée par

une équipe médicale américaine. L'expérience humaine, enrichissante, s'arrête cependant là car François n'est pas retenu.

A la découverte des Balkans

Pas grave ! Revenu à la mi-mai pour passer sa licence, François a l'opportunité de repartir aussitôt pour l'Europe de l'Est avec une amie irlandaise, dans un but touristique cette fois-ci. La formule est économique puisque avec le dispositif ferroviaire *InterRail*, ils peuvent voyager durant un mois dans quasiment toute l'Europe, sauf la France... pour



Sur l'île de Brač, en face de Split, en Croatie.



François (2^e à partir de la droite) sous une machesa en cours de construction

passé ter

400€. Et ils ne s'en priveront pas: Allemagne, Autriche, Slovénie, Croatie, Serbie, Monténégro, Macédoine, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Pologne, République Tchèque sont arpentés au pas de charge, au gré de l'humeur. Là il apprend à s'organiser, découvre l'hospitalité des gens, mais aussi la débrouille, les auberges de jeunesse, la rencontre des modes de vie et des nationalités très différentes où sa maîtrise de l'anglais est bienvenue. Ils repartent à la Saint Jean pour l'Irlande où il raccompagne son amie. Il se

repose un peu de son périple... mais pas pour longtemps cependant : 2 jours seulement...

En mission humanitaire au Mozambique

A l'université, un de ses professeurs irlandais lui avait proposé fin janvier une mission humanitaire au Mozambique, par l'intermédiaire de l'ONG irlandaise Serve, où ses compétences en génie civil lui serviraient. François reboucle son sac et part un mois pour Beira, la 2^e ville mozambicaine après la capitale, Maputo. Ouvert sur l'Océan Indien, le pays, un peu plus grand que la France, compte 23 millions d'habitants. Il est à dominante agricole, mais avec seulement 6 % des terres cultivables effectivement exploitées, demeure fortement dépendant économiquement de l'Afrique du Sud. De plus, le Mozambique sort d'une guerre civile et la démocratie y est encore fragile. La population, jeune, confrontée à un fort taux de chômage, est également ravagée par le sida (près de 15 %).

"Une association mozambicaine locale ayant construit un campus universitaire à Beira, le projet de l'association Serve, avec ses 10 volontaires et 3 responsables, consistait à apporter auprès des jeunes gens des connaissances en mécanique auto, en génie civil et en charpenterie. Nous avons aussi fabriqué des bancs, des tables des

chaises, des machesas (sortes de huttes en bambou recouvertes de feuilles séchées). Aux jeunes filles, qui vivaient à l'orphelinat au sein du campus, à proximité de la crèche accueillant leurs bébés, des cours de cuisine, de coiffure et d'économie sociale et familiale étaient dispensés. La finalité était surtout de permettre aux garçons comme aux filles de se projeter et de se responsabiliser dans un pays où la misère est partout présente et où le futur demeure très aléatoire..." Cette expérience qui l'a marqué l'a poussé à porter un autre regard sur la vie, à sortir de ses préjugés sur la misère, à ne pas juger obligatoirement, en somme, des populations qui ont de grandes espérances. D'ailleurs, la devise de l'association mozambicaine n'est-elle pas : *"L'avenir de l'Afrique est entre les mains des jeunes Africains" ?*

Pallier de décompression

Et comme si cela ne suffisait pas, François, rentré fin juillet à Saint Etienne de Montluc, repart une nouvelle fois, durant deux semaines avec quelques copains, pour une dernière balade en Allemagne, Pays-Bas, Belgique, sorte de transition avant de revenir au quotidien, rassasié côté aventure et découverte de cultures différentes. A la rentrée en septembre, justement, François semble avoir trouvé sa voie : dans le cadre du service civique qu'il recherchait, il est volontaire à Nantes au sein d'une équipe qui dispense des cours à des jeunes issus de quartiers défavorisés. Et ce n'est peut-être pas par hasard : quand on lui demande une image forte durant ces 4 mois, il répond illico : *"La joie de vivre des petits Mozambicains à un tournoi de foot improvisé, leur insouciance malgré leur condition !"* ■

Pour en savoir plus sur l'opération Mike Horn, tapez www.mikehorn.com, et sur l'association irlandaise, tapez www.serve.ie

futuro da Africa
estã com
JOVENS da Africa
CONTIGO !

La devise de l'association mozambicaine.



Le procès du marais de la Musse

Le procès fleuve de l'écluse de Vair, au XIX^e siècle, avait duré 32 ans. Celui opposant, à la même époque, la famille de La Bourdonnaye-Montluc aux anciens vassaux de la Musse ne dura qu'une décennie mais impliqua plus de 450 personnes !

Plus d'une fois le marais de la Musse avait déjà fait l'objet de tentatives d'appropriation par le seigneur au cours du XVIII^e siècle, et les vassaux, dans un premier temps, obéirent, sous le poids d'un assujettissement séculaire. Mais ils ne tardèrent pas à défendre ardemment des droits qu'ils savaient légitimes. Entre le pot de fer et le pot de terre, qui allait gagner ?

Avec la Révolution Française et sa loi du 28 août 1792 sur la *propriété des terres vaines et vagues*, la première manche alla au bon droit, et les vassaux reprirent possession de leurs biens dont ils jouirent paisiblement... jusqu'au moment où les héritiers de leur ancien seigneur relancèrent la procédure !

Séances houleuses

L'avocat nantais Hamon de la Thébeaudière, administrateur judiciaire du marais de la Musse, se char-

gea de la défense des quelque 400 descendants des vassaux.

Auparavant, l'affaire avait pris mauvaise tournure, sous le 1^{er} Empire, lorsque le conseil municipal stéphanois, à l'issue de séances agitées, avait décidé que les marais appartenaient aux habitants de la commune, avant d'opter, en 1809, pour la propriété des "ci devant vassaux des ci devant fiefs".

"Chère" terre

L'affaire close, les travaux de dessèchement entrepris par la compagnie Morville-Babin avaient contribué à améliorer la qualité agricole, et donc à relever fortement le potentiel foncier des marais autrefois insalubres. Aussi comprendra-t-on la détermination des descendants des vassaux à réclamer leur dû lorsqu'il s'est agi de fractionner les deux tiers du marais de la Musse en 1836.

Un premier jugement, en 1847, débou-

tera notamment les héritiers du comte de La Bourdonnaye de leur demande de restitution d'une petite centaine d'hectares, dont le pré des Madeleines et les Sept Prés.

Prétentions à la baisse... mais fructueuses

Mais les prétendants reviennent à la charge en revoyant leurs exigences au rabais et obtiendront une partie des Sept Prés... pour repartir de plus belle en réclamant 15 hectares supplémentaires !

Au final, vingt-et-un hectares seront attribués à la seule famille de La Bourdonnaye parmi les 23 prétendants, et une centaine aux 435 descendants des vassaux, parmi lesquels des propriétaires de Saint Etienne de Montluc, Couëron, Vigneux, Nantes, dont Mme Osburn, veuve d'un certain général Cambronne. Mais surtout, il y avait tout un petit peuple de cultivateurs, sabotiers, boulangers. Un meunier cultivateur, Jean Legrand, était même détenu à la prison de Nantes... ■

Sources : Cahiers de l'abbé Paul Mercier

Le Comité de Jumelage en visite à Mühlhausen cet été

Le Comité de Jumelage et des Relations Extérieures a organisé un voyage chez nos amis allemands de Mühlhausen du mercredi 25 au lundi 30 août 2010. Nous étions 37 personnes, avec 16 nouveaux inscrits (dont 7 jeunes de moins de 25 ans).

Malgré un temps souvent pluvieux, des activités culturelles, sportives ont été organisées par le Comité du Jumelage Allemand : visite d'un mémorial, croisière sur le Rhin avec commentaires sur les châteaux rencontrés, randonnée, baptême de l'air en planeur, visite guidée de Heidelberg, de la cathédrale de Spire, etc.

Merci à tous les participants et organisateurs, et à l'année prochaine à Saint Etienne de Montluc pour le 20^e anniversaire du jumelage ■



Les deux groupes réunis.

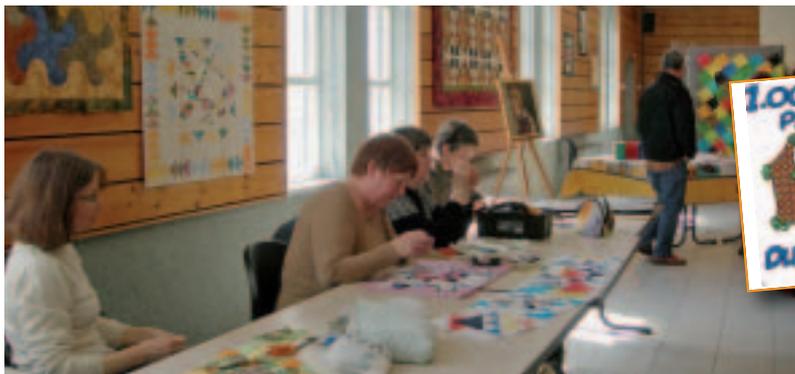


Le groupe des jeunes français et allemands.

Pour tous renseignements :

Comité de Jumelage et des Relations Extérieures
Mairie de St Etienne de Montluc • 44360 Saint Etienne de Montluc
02 40 57 07 67 (répondeur Hervé & Anna)
Mél : jumelagesaintetienne@free.fr

Mille Patch du Sillon : Une mosaïque de techniques !



Sacs, dessus de lits, nappes, plaids, tapis de jeux pour les enfants, vêtements... la liste serait longue à décliner tant le patchwork propose une large gamme d'ouvrages liés à l'art du fil. Son origine en France remonterait aux Croisades mais il s'est surtout développé dans les pays anglo-saxons depuis deux siècles. Qu'il soit assemblé (par couture) ou appliqué (par superposition), le patchwork -qu'on appelle également *quilt*- offre des techniques variées d'assemblage de tissus de différentes tailles, formes et couleurs (boutis, *trapunto*, *mola*, *sampler*, *seminole*, *crazy*...). De l'art, en somme !

C'est l'activité proposée par l'association *Mille Patch du Sillon*, créée en juin 2009, qui regroupe de nombreuses passionnées de patchwork des environs de Saint Etienne de Montluc. Des rencontres régulières permettent d'échanger des idées, de conjuguer talents et créativité.

Vous avez envie de passer agréablement un après-midi à créer des ouvrages utiles et beaux ? Alors venez nous rejoindre tous les quinze jours, le jeudi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30 ou de 17 h 30 à 20 h 30. Sinon, il y a le samedi matin, une fois par mois, de 9 h à 13 h.

Cette année, l'association crée deux nouvelles sections :

- **la broderie**, une fois par mois, le mardi, de 14 h à 17 h.
- **la couture**, une fois par mois, le samedi, de 9 h à 12 h ■

Pour tous renseignements, adressez-vous à la Mercerie Patchwork de Saint Etienne de Montluc (02 28 03 94 25)

Ça se passe comme ça chez *Rythme au Manoir* !

S'inscrire auprès de cette association au confluent de la musique, du chant et de la danse peut parfois relever d'une affaire de famille. Suivons pas à pas le parcours d'une d'entre elles qui pourrait être la vôtre en ce début de saison...

Musique s'il vous plaît !

Saint Etienne de Montluc, premier samedi de septembre : une petite fille arrive dans la grande salle où se déroulent les inscriptions de l'association *Rythme au Manoir*. Sa maman l'accompagne pour un événement ô combien important : elle va pouvoir commencer à jouer de la harpe car elle a sept ans et vient de rentrer en CE1. Convaincre ses parents n'a pas été bien compliqué car son grand frère fait de la guitare depuis quatre ans dans l'association, et elle était inscrite dans le cours d'éveil musical l'an passé. A l'époque, elle voulait déjà apprendre à jouer d'un instrument, de la flûte traversière, par exemple, comme sa cousine, mais elle était trop jeune. Depuis elle a découvert la harpe et ne veut plus en démordre : elle sera harpiste ou rien du tout ! C'est à peu près clair dans sa tête. Elle vient de rencontrer son professeur qu'elle aura pour elle toute seule pendant une demi-heure par semaine ! Elle sait aussi qu'elle viendra au Manoir tous les mercredis pour apprendre le solfège avec d'autres enfants de son âge. Tout le monde lui dit à peu près la même chose : *Il va falloir que tu "travailles" ton instrument plusieurs fois par semaine*. La petite fille a promis qu'elle le ferait tout en se demandant si jouer de la harpe pouvait vraiment être considéré comme un travail ! Sa maman s'occupe aussi de l'inscription du grand frère qui commence à

bien se débrouiller et voudrait jouer dans un groupe. La coordinatrice lui explique que l'association en compte quatre ou cinq qui se réunissent une heure chaque semaine. Ces ensembles regroupent des musiciens de tous âges. Elle énumère ensuite les événements qui ponctuent l'année musicale et au cours desquels les groupes se produisent : concert de Noël en décembre, participation au festival *Amatazik* réunissant plusieurs associations de musique amateur au printemps, concert hommage à Gainsbourg en mai, Gala de Danse et enfin participation à la *Fête de la Musique* en juin.

Entrez dans la danse !

Quelques jours plus tard, sa maman reviendra dans la même salle, seule cette fois-ci, pour s'inscrire au cours de danse Modern'Jazz. C'est aussi *Rythme au Manoir* qui propose ces

cours hebdomadaires dans la salle de danse située juste au-dessus des locaux de musique. Chaque année, comme toutes les danseuses, elle participera au spectacle régulièrement proposé en mai ou juin à l'Espace Montluc. Deux représentations, le samedi soir et le dimanche, qui lui avaient donné un peu le trac lors de sa première participation ! Elle inscrira également sa petite fille qui meurt d'envie de danser comme sa maman.

Une expérience et un état d'esprit

Ce que la petite fille ignore, et que sa maman va découvrir lors de l'assemblée générale annuelle, c'est que *Rythme au Manoir / Musique et Danse* regroupe **plus de 300 adhérents, enfants, ados ou adultes**. Une **quinzaine de professeurs** assurent chaque année des centaines d'heures





Fêtes et manifestations

octobre 2010 à février 2011

| DATES | LIEUX | MANIFESTATION | ORGANISATEUR |
|--|-------------------------|---|---|
| Vendredi 22 octobre 20 h 30 | Salle des Loisirs | Remise des Prix du Concours des Maisons et Jardins Fleuris | Office de Tourisme Cœur d'Estuaire |
| Samedi 23 octobre 21 h | Espace Montluc | Concert Gwem Bronx (Festival Celtomania) | |
| Jeu 4 novembre 16 h 30 - 19 h 30 | Espace Montluc | Collecte de sang | Amicale pour le Don de Sang Bénévole |
| Vendredi 5 novembre 17 h | Salle des Loisirs | Projection "Dans les pas de Paul-Emile Victor" suivie d'un débat avec Stéphane Dugast, journaliste-cinéaste et auteur ayant participé à l'expédition au Pôle Nord en 2006 | |
| Dimanche 7 novembre 14 h | OTCE | Randonnée pédestre 10 km | Office de Tourisme Cœur d'Estuaire |
| Mercredi 10 novembre 14 h 30 - 19 h | Espace Montluc | Après-midi dansant avec Philippe Renault | Club de l'Amitié |
| Jeu 11 novembre 10 h | Hôtel de Ville | Commémoration | |
| week-end des 13-14 novembre | Salle des Loisirs | Expo Peinture sur Soie | ALSEM / Peinture sur Soie |
| du lundi 15 au mercredi 17 novembre | Salle des Loisirs | Bourse aux Jouets, aux Vêtements et articles de sports d'hiver, et au matériel de puériculture | Association Familiale Rurale |
| Samedi 20 novembre 21 h | Espace Montluc | Spectacle musical humoristique Les Bricolos de chansons françaises et internationales | |
| week-ends des 20-21 & 27-28 novembre | Salle des Loisirs | Expo Peinture d'Art | ALSEM / Peinture d'Art |
| Samedi 27 novembre 19 h | Espace Montluc | Soirée dansante animée | Comité des Fêtes |
| Samedi 4 décembre 10 h et 11 h | Bibliothèque Municipale | "Les contes de Gourmandises" de la Compagnie Le Voyage Imaginaire (contes pour enfants) | |
| Samedi 4 décembre 20 h 30 | Espace Montluc | Concert de Noël | Rythme au Manoir |
| Dimanche 5 décembre 14 h | OTCE | Randonnée pédestre 10 km | Office de Tourisme Cœur d'Estuaire |
| Samedi 18 décembre 20 h 30 | Espace Montluc | Spectacle musical et théâtral "Place des Ridées" du groupe de danse couëronnais Korïa | Action Economique et Commerciale |
| Jeu 6 janvier 2011 19 h | Espace Montluc | Vœux du maire | |
| Dimanche 9 janvier 14 h | OTCE | Randonnée pédestre 10 km | Office de Tourisme Cœur d'Estuaire |
| Mercredi 12 janvier 14 h 30 - 19 h | Espace Montluc | Après-midi dansant avec Philippe Renault | Club de l'Amitié |
| Jeu 13 janvier 16 h 30 - 19 h 30 | Espace Montluc | Collecte de sang | Amicale pour le Don de Sang Bénévole |
| Samedi 22 janvier 20 h | Espace Montluc | Bal de la Sainte-Barbe | Amicale des Sapeurs-Pompiers |
| Vendredi 28 janvier 21 h | Espace Montluc | Concert classique de l'Orchestre Philharmonique de l'Université de Nantes (pour faire écho à la Folle Journée de Nantes) | et la participation de Rythme au Manoir |
| Dimanche 30 janvier 17 h | Espace Montluc | Spectacle musical familial "Le Roi Singe" des Frères Léon | |
| week-ends des 5-6, 12-13 & 19-20 février | Montluc Cinéma | 6 représentations de la comédie "Les Amazones", de Jean-Marie Chevret. | Théâtre Les Trois Coups |
| Week-end du 5-6 février 10 h - 18 h | Salle des Loisirs | Expo Patchwork, couture et broderie | Mille Pach du Sillon |
| Dimanche 6 février 14 h | OTCE | Randonnée pédestre (opération "Marais Propres") | Office de Tourisme Cœur d'Estuaire |
| Du samedi 26 février au dimanche 6 mars 10 h - 18 h | Espace Montluc | Expo de marionnettes à fils "Filexpo" | |

de cours individuels et collectifs. La commune met à disposition **cinq salles dédiées à la musique et une salle de danse tout au long de l'année**. Une coordinatrice, salariée de l'association, assure l'organisation des cours et des spectacles. Elle fait le lien entre les adhérents, les professeurs et le conseil d'administration de l'association.

Celui-ci est composé de bénévoles convaincus que si *Rythme au Manoir* n'existait pas à Saint Etienne de Montluc, il faudrait l'inventer! Les inscriptions ne sont prises qu'en début de saison, cependant vous pouvez contacter les membres du bureau tout au long de l'année si vous avez envie de donner un coup de main ou de vous impliquer dans le fonctionnement de l'association ■

Rendez-vous est donné à tous les Stéphanois pour les spectacles de la saison 2010/2011 :

Le concert de Noël le samedi 4 décembre 2010, à l'Espace Montluc.

Un concert Hommage à Serge Gainsbourg le week-end du 21-22 mai 2011, à l'Espace Montluc.

Le Gala de Danse le week-end du 18 et 19 juin 2011, à l'Espace Montluc.

La participation à la Fête de la Musique le vendredi 24 juin 2011.

Confiture de châtaignes

Parée de sa bogue protectrice, la châtaigne vous attend aux détours des chemins lors des balades automnales à partir d'octobre. Elle contient fibres, potassium, fer, vitamine C ou encore magnésium en grandes quantités. La châtaigne comme le marron (non comestible) sont des akènes, fruits secs du châtaignier, cachés dans une bogue, qui s'ouvre à maturité.

Ingrédients :

- 1,4 kg de châtaignes
- 1 kg de sucre cristallisé
- 1 gousse de vanille

Recette :

1. Fendez les châtaignes au couteau pour éviter qu'elles n'éclatent à la cuisson.
2. Mettez-les dans une cocotte d'eau froide et portez à ébullition durant 2 minutes, puis éteignez et laissez refroidir 10 minutes à découvert.
3. Retirez les châtaignes de la cocotte et épluchez-les encore chaudes en ôtant l'écorce et la peau.
4. Remettez les châtaignes largement recouvertes d'eau froide sur feu moyen, laissez-les cuire à petit feu pendant 40 minutes, puis égouttez-les dans une grande passoire.
5. Versez 15 cl d'eau dans une casserole ainsi que le sucre pesé et faites fondre à feu doux. Lorsque le sirop bout, faites-le cuire à feu vif environ 5 minutes.
6. Réduisez les châtaignes encore chaudes en purée à la moulinette, puis versez-la dans le sirop bouillant en ajoutant la gousse de vanille fendue.
7. Tournez à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à ébullition et laissez cuire 20 minutes à petits bouillons en mélangeant de temps en temps pour que la confiture n'attache pas.
8. Pendant ce temps, lavez soigneusement les pots de confiture puis trempez-les dans l'eau bouillante pour les stériliser.
9. Lorsque la confiture est cuite, retirez la gousse de vanille et versez la confiture bouillante dans les pots. S'ils ont des couvercles à vis, fermez aussitôt hermétiquement et retournez-les sur un torchon. Sinon, couvrez à chaud d'un film alimentaire, puis laissez refroidir. Conservez-les au frais.
10. Bonne dégustation !

Les petits plus du mag...

- L'épluchage des châtaignes étant très long, vous pouvez les remplacer par des marrons surgelés.
- Moins sucrée que la crème de marrons, la confiture de châtaignes est délicieuse sur une tranche de brioche ou dans du fromage blanc, "à l'ardéchoise".

L'eau dans tous ses états

Le magazine d'octobre, dans la rubrique Vie en ville (p. 8-9), achève le volet sur l'eau et l'intérêt de sa préservation par tous les acteurs de l'environnement. Alors plongez en milieu aquatique dans ce mots croisés. Etes-vous brasse coulée ou plutôt papillon ?...

HORIZONTALEMENT :

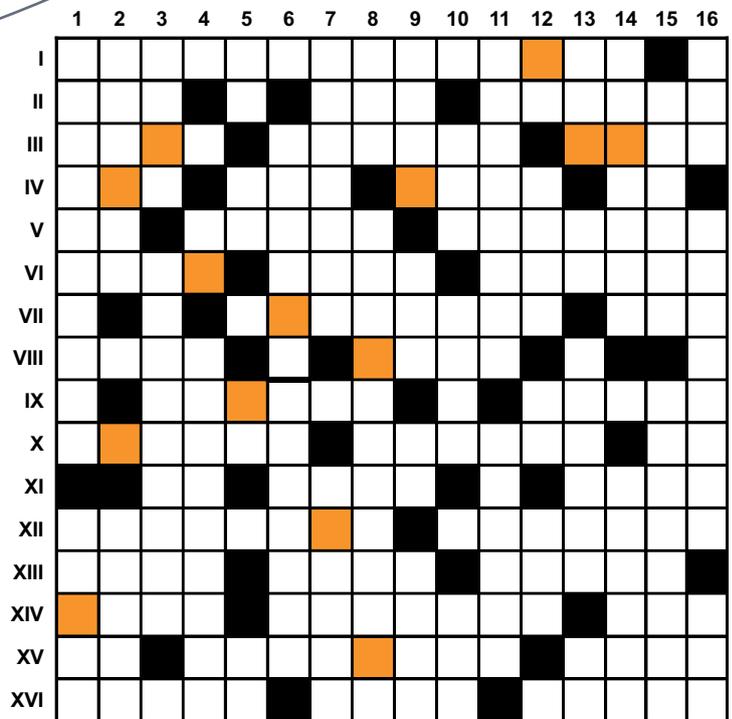
I- Traitement des eaux usées et pluviales II- Espace occupé par un cours d'eau - Passage entre deux montagnes - Objecta III- Montée des eaux - Dans le zodiaque - Coin paumé IV- Appellation d'origine contrôlée - Son cocher y occupait un siège élevé - Sanctionné - Un cours que l'on peut facilement sauter ! V- Lycée professionnel - Evaluer - Rejoint le fleuve VI- Entrée d'isthme - Des rues saccagées - Sonnants, trébuchants, mais sincères VII- Doigtier - Fête du ter de l'An au Viêt Nam VIII- Raid complètement désorganisé - Liquide végétal IX- Courageux - Saisit X- Le plus bas niveau des eaux d'un cours - Fait passer d'un niveau à l'autre sur un cours - Beurk ! XI- Toujours au début le dimanche, jamais dans la semaine - Echassier - Fort bouleversé XII- Révélatrice de la maladie de Parkinson - Une eau qui peut être bue sans danger XIII- Dressa - A l'envers : procura une défense - Aux fortes pattes XIV- Loge dévastée - Contesterais - Mue non encore effectuée XV- Marque un certain caractère, déjà ! - Percevoir - Vase sacré XVI- Ancienne mesure - Tuez façon puzzle - Parés

VERTICALEMENT :

1- Basicité - Partie d'un cours d'eau côté source 2- Pour la toux - A un énorme bec surmonté d'un casque 3- Imite le marbre - Etat plus ou moins trouble de l'eau 4- Indique l'acidité ou l'alcalinité d'une eau - Facilite l'écoulement de l'eau 5- Egouttoir - Démonstratif - Assemblée Générale - Apparu 6- Territoire dont les eaux alimentent une rivière, par exemple. 7- Gros glaçon - Estimez 8- Note - On peut l'observer à la surface après de fortes pluies 9- Sous-vêtement - D'un auxiliaire - Cours élémentaire - Compliqué 10- A l'origine de l'Europe - Partie d'un cours d'eau côté embouchure - Petite surface 11- Mandale - Chimère 12- Début d'épidémie - Rond - Pour un oubli - Amas 13- Eléments du neptunium - Assentiment russe - Avancât en courant, pour un oiseau - Cité biblique 14- Gave - Bouche 15- Point d'eau - Ensemble des eaux usées rejetées 16- H²O - Embouchure d'un fleuve - Possessif

Mot-mystère :

En lisant dans l'ordre les cases oranges, vous découvrirez un terme écologique désignant la dégradation d'un milieu aquatique causée par l'augmentation de la production d'algues et d'espèces aquatiques.



Le mot-mystère état : EUTROPHISATION

